



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 21
Voix favorables : 21
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 03/12/2024

DELIBERATION n° CEVE – 2024 – 38 - DRT- 006

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de la faculté de droit et science politique*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2024-06-DEVE-001 du CEVE du 26 mars 2024 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté de droit et science politique pour 2024-2025 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplôme nationaux

Masters

MCC-MASTER-MENTION-DDN-PT DMC-2024-2025-V2
MCC-MASTER-MENTION-DDN-PT IA-2024-2025 - V3

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DU NUMERIQUE	
PARCOURS TYPE	Droit des médias et de la communication	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français ou langue étrangère (anglais notamment)		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			156	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP38172BC06 - Identifier et connaître les institutions spécialisées dans le domaine du numérique et le vocabulaire associé															
UE	S1	UE Régulation générale du numérique			66	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	Porteur	Science Po, DIDE, Santé, Social	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public du numérique	Porté	Public	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Bloc	S1	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée															
UE	S1	UE Régulation internationale et comparée du numérique			90			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porteur	Eco-Droit, Affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit international économique	Porté	Dide, Eco-Droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit privé comparé	Porté	Privé, DIDE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances															
UE	S1	UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			159	43,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée															
UE	S2	UE Régulations sectorielles du numérique			96	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit européen des innovations et numérique	Porteur	DIDE	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit public économique	Porté	Public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit européen du numérique en santé	porté par la Chaire Jean	Santé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée															
UE	S2	UE Contentieux international			18	3		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé et numérique *	Porteur		18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances															
UE	S2	UE Expertise linguistique: niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand			Oui					Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol			Oui					Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui					Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée															
UE	S2	UE Spécialité			45			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	Porté	Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Introduction au droit des médias	Porteur		15			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication														Voir modalités Engage	
		TOTAL ANNUEL			315	84		60	60	Oui	Oui						

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication										Contrôle Continu Nb're d'évaluation minimum	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT		Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	189	71		50	50	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 Enseignements fondamentaux	100	30		25	25	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la communication audiovisuelle	20	5			2 pour le grand oral	Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2	Oral		Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3	
Matière	S1	Droit des communications électroniques	20	5				Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit du cinéma	15	5				Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit de la presse (écrite, numérique)	15	5				Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit du numérique	15	5				Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit de la propriété littéraire et artistique appliqué au secteur de la communication	15	5				Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
UE	S1	UE2 Enseignements complémentaires	89	10		15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droits européens des médias et de la communication	12				1 pour les 3 épreuves 2 pour le grand oral	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		3 épreuves (oral ou écrit de 2 heures), portant sur 3 matières de cette UE désignées par le responsable de la formation + un Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3	
Matière	S1	Droit international et comparé des médias et de la communication	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit de la concurrence appliqué aux médias et à la communication	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit et économie de la régulation	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit et management des politiques culturelles	10	5				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Contrats de l'audiovisuel	10	5				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit à l'image et relations presse	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit de la communication publicitaire	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Liberté de la communication et numérique	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Economie des médias et stratégies des groupes audiovisuels	4					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Collectivités territoriales, Culture, Communication et Numérique	3				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)						

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S1	UE3 Modules d'approfondissement		31		10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Gouvernance et régulation européenne des médias		4			3 pour l'étude de cas ; 7 pour le grand oral	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Une étude de cas transversale (écrit 1h30) + Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3
Matière	S1	Constitution et liberté de la communication		4				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit financier et droit fiscal des médias, de la culture et de la communication		4				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit social des médias, des métiers de la culture et de la communication		4				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Production, programmation et diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques : enjeux juridiques		3				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Sociologie des médias, Médias et Réseaux sociaux		3				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Etablissements publics culturels et diplomatie audiovisuelle française		2				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Honnêteté de l'information et déontologie du journalisme		3				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Médias, sports et eSport		2				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Médias, diversité et protection de la jeunesse		2				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication													
Semestre	S2		5	10		10	10								
UE	S2	UE4 Méthodologie et conduite de projets pédagogiques et professionnels	5	10		10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Réalisation de projets pédagogiques initiés par les étudiants (individuels et/ou collectifs) (facultatif)													Peut ouvrir droit à bonification
Matière	S2	Gestion de projets professionnels (obligatoire)		10											Non évalué
Matière	S2	Initiation à la recherche, méthodologie du mémoire et du rapport de stage	5												Non évalué
		1 voie au choix :													
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		Note de rapport de stage + soutenance
Matière	S2	Voie recherche : mémoire						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		Soutenance du mémoire
		TOTAL ANNUEL	194	81		60	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DU NUMERIQUE	
PARCOURS TYPE	Droit, numérique et IA	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français ou langue étrangère (anglais notamment)		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.		
Stages		
Les étudiants de formation initiale peuvent effectuer un stage ou faire un mémoire de recherche.		
Autres modalités		
- La 2ème année du Master mention Droit du numérique parcours Droit, Numérique et IA est accessibles en contrat d'alternance (CA ou CP). - La voie DU au semestre 4 (Master 2) est accessible <u>uniquement</u> aux stagiaires de formation continue. L'inscription au DU "Conformité Intelligence Artificielle" est conditionnée au paiement de frais supplémentaires.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
/		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit, numérique et IA												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			156	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP38172BC06 - Identifier et connaître les institutions spécialisées dans le domaine du numérique et le vocabulaire associé															
UE	S1	UE Régulation générale du numérique			66	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	Porteur	Science Po, DIDE, Social, Santé	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public du numérique	Porté	Public	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Bloc	S1	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée															
UE	S1	UE Régulation internationale et comparée du numérique			90			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international économique	Porté	DIDE, M1 ECO-DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou 1 écrit d'1h	
Matière	S1	Droit privé comparé	Porté	DIDE, PRIVE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou 1 écrit d'1h	
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porteur	DIDE, ECO-DROIT, AFFAIRES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou 1 écrit d'1h	
Bloc	S1	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances															
UE	S1	UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Allemand				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit, numérique et IA												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			144	58,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée															
UE	S2	UE Régulations sectorielles du numérique			96	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit européen des innovations et numérique	Porteur	DIDE, Science Po,	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC= 3 / CT= 3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit public économique	Porté	Public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC= 3 / CT= 3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit européen du numérique en santé	porté par la Chaire Jean Maignet	Santé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée															
UE	S2	UE Contentieux international			18	3		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé et numérique*	Porteur		18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances															
UE	S2	UE Expertise linguistique: niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Allemand			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Anglais							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée															
UE	S2	UE Spécialité			30	15		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du commerce électronique	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Initiation à l'informatique	Porteur			15		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Cours optionnel au choix dans le catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication														Voir modalités Engage	
		TOTAL ANNUEL			300	99		60	60	Oui	Oui						

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit, numérique et IA									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	279	178		40	40	Oui	Oui					
Bloc	S1	RNCP38172BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés (1/2)												
UE	S1	UE Maîtrise des aspects techniques et de l'encadrement juridique de l'IA	54	6		6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit et éthique de l'IA	30			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Sciences et techniques de l'IA	24	6		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	RNCP38172BC07 - Gérer la protection des intérêts juridiques et techniques d'une entité concernés par le numérique												
UE	S1	UE Traitement de données numériques	66	45		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Gouvernance de la donnée	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Sciences et techniques des données	36	45		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	RNCP38172BC08 - Fournir un appui juridique à la prise de decision fondée sur une analyse des risques												
UE	S1	UE Cybersécurité : protection et régulation d'un système d'information	70	12		9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de la Cybersécurité	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Science et technique de la Cybersécurité	40	12		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	RNCP38172BC09 - Négocier et rédiger des documents d'information, des contrats et des conditions générales d'utilisation (CGU) RNCP38172BC10 - Prévenir et gérer un contentieux dans le domaine du droit du numérique												
UE	S1	UE Entreprise numérique	31	57		8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Encadrement juridique du cœur d'activité	19	9		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Transformation numérique de l'entreprise	12	48		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	RNCP38172BC01 - Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques												
UE	S1	UE Comprendre l'évolution du numérique et mener une approche critique	58	58		7	7	Oui	Oui					
Matière	S1	Ecosystème juridique interne, national et international	28			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Culture numérique et informatique avancée	30	58		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit, numérique et IA									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	76			20	20	Oui	Oui					
Bloc	S2	RNCP38172BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel												
UE	S2	UE Appui à la rédaction d'un rapport professionnel ou d'un mémoire de recherche	3			10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie	3			/	/						Non évalué	
Matière	S2	Voie au choix pour les étudiants de formation initiale (FI) : Voie professionnelle STAGE : durée minimum 3 mois				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Pour les alternants (CP ou CA) : Voie alternance : rapport d'activité				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
UE	S2	Pour les stagiaires de formation continue (FC) : DU Conformité Intelligence artificielle (formation à distance)	70			10	10	Oui	Non				Modalité d'évaluation (se référer aux MCC du DU CIA)	
Bloc	S2	RNCP38172BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés (2/2)												
UE	S2	UE Evaluation de savoirs hautement spécialisés				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	1h	GRAND ORAL
		TOTAL ANNUEL	355	178		60	60							